

Mar. 27 Janv. 26	Marseille
Durée	0,5 jour (3,5h), sur demande
Horaires	9h - 12h30
Tarif	500,00 € HT Adhérents 700,00 € HT Non adhérents

Modalités d'évaluation des acquis	Exercices pratiques
Public	Ingénieurs et Techniciens de l'industrie en charge de la surveillance des émissions, fédérations professionnelles, inspecteurs des installations classées, laboratoires prestataires de saisie.
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Connaître les éléments contextuels et réglementaires de l'autosurveillance et de la mise en place du site internet de Gestion Informatisée des Données d'autosurveillance Fréquente (GIDAF).
- Acquérir les connaissances de base pour saisir, exploiter et transmettre les données de surveillance des émissions sur GIDAF.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Aurélie FLOCH Chargée de mission

Programme

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- L'autosurveillance réglementaire
 - Pour l'inspection des ICPE (DREAL)
 - Pour le Suivi Régulier des Rejets (Agence de l'eau)
- La création de GIDAF
- Les modalités de déclaration depuis le 1er janvier 2015 et évolutions à venir

SITE INTERNET GIDAF

- La détermination amont du support de déclaration
 - Cadre de surveillance
 - Structure de surveillance
- L'ergonomie générale du site
- La déclaration
 - Saisie des résultats de mesure par type de déclaration AS, RSDE, SRR, contrôles externes, Légionnelles, Eaux souterraines
 - Étude progressive cycle après cycle : de l'initialisation à la validation.
- Les canaux de communication
- L'exploitation des données
 - Exploitation en interne par l'industriel
 - Exploitation en externe

ETUDE DE CAS : Exercice pratique – manipulation de l'outil

Livrable

Guide "pas à pas" pour remplir sa déclaration GIDAF

Matériel nécessaire

Venir avec un ordinateur permettant une connexion vers le site internet GIDAF et muni des codes d'accès GIDAF de l'entreprise.